
Département
du Nord

N° du registre des délibérations L'an deux mille vingt-six, le treize mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

2026-05-02

Objet :

Etaient présents :

Parité de noms de la liste des Adjoints

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe, CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane, CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés :

DUTOIT Jean Michel, pouvoir BLONDEAU Alain

Date de convocation
07/05/2026

Absent :

Date de publication
20/05/26

Vu l'article 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la majorité absolue des suffrages obtenus lors du vote de la liste d'Adjoints de l'équipe « Union pour la continuité » lors du conseil municipal d'installation du 20/03/26 ;

Considérant le recours en annulation du 03/04/2026 de la Préfecture du Nord relatif au non-respect de la parité alternative « homme-femme » de la liste d'Adjoints élus ;

Nombre de Conseillers

Suite à la commission « administration générale » du 05/05/26 ;

- En exercice : 29
- Présents : 28
- Votants : 29

Lors du conseil municipal d'installation du 20/03/26, au terme du premier tour de scrutin relatif à l'élection de la liste d'Adjoints, la liste candidate menée par l'équipe « Union pour la continuité » a obtenu 27 suffrages sur 27 enveloppes déposées dans l'urne. Deux élus n'avaient pas souhaité prendre part au vote.

En recevant plus de la majorité absolue des suffrages, les candidats figurant sur la liste ont donc été proclamés Adjoints et immédiatement installés.

Si la parité en nombre de la liste de 7 Adjoints a été respectée, cette dernière laissait figurer deux noms de femmes en 2^{ème} et 3^{ème} position. Il convient donc de corriger l'ordre du 1^{er} et 2^{ème} adjoint pour respecter la parité alternative « homme-femme ».

De fait, les modifications de nomination suivantes ont été proposées au conseil municipal :

-**Première Adjointe au Maire : PLANCQ Carmen**, déléguée aux logements, cohésion et mixité sociale, habitat insalubre, politique de l'habitat, relations bailleurs sociaux, CCAS, gestion des locatifs, cimetière.

-Deuxième Adjoint au Maire : DUTOIT Jean Michel, délégué aux finances, budget, insertion, prospectives et emploi.

-Troisième Adjointe au Maire : LAMBRAY Cécile, déléguée aux Politique pour la famille (RPE et REAAP), formes d'accueil de petite l'enfance, restaurant scolaire, lutte contre l'illettrisme, relations « parents d'élèves /enseignants ».

-Quatrième Adjoint au Maire : EQUINE Philippe, délégué à la politique culturelle, communication, fêtes et cérémonies, gestion des salles culturelles et de la salle des fêtes, relation avec les artisans/commerçants.

-Cinquième Adjointe au Maire : CARY Thérèse, déléguée à la politique des aînés, isolement et dépendance, intergénérationnel, handicap et accessibilité.

-Sixième Adjoint au Maire : BALZANO Sylvain, délégué au cadre de vie et environnement, rencontre des quartiers.

-Septième Adjointe au Maire : DUMOULIN Audrey, déléguée au Conseil Municipal des Enfants, Conseil Municipal des Jeunes, collège, formes d'accueil et prévention préados et ados, sport et gestion des salles sportives.

Monsieur le Maire avait ensuite nommé 2 conseillers municipaux délégués :

-En lien avec M EQUINE Philippe, Madame JONVILLE Régine est nommée conseillère déléguée en charge de la médiathèque.

-En lien avec Monsieur BALZANO Sylvain, Monsieur COMPERNOLLE Guillaume, conseiller délégué en charge des rencontres de quartier.

Monsieur le Maire garde en charge les thématiques suivantes : foncier non bâti, gestion du patrimoine privé et public, réseau, énergie et éclairage, voirie, gestion des rétrocessions de voirie, ruralité, espaces publics, administration générale, état civil, élections et pouvoirs de police, correspondance « sécurité civile et défense ».

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité les présentes modifications et autorise M le Maire à engager les démarches administratives relatives à cette régularisation.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel (pouvoir BLONDEAU Alain), LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe, CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane, CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme.

La présente délibération est certifiée exécutoire par sa publication et sa transmission en Préfecture.



La secrétaire de séance,

Carmen PLANCQ



Le Maire,

Alain BLONDEAU